



Madame, Monsieur,

Les dimanches 20 et 27 juin prochains se dérouleront les élections régionales et les Franciliens seront appelés aux urnes pour élire le Conseil régional d'Ile-de-France. Au terme du mandat que vous nous avez confié en 2015, j'ai décidé de me représenter à vos suffrages à la tête d'une équipe à la fois renouvelée et forte de l'expérience acquise.

L'année 2020 a été un moment de vérité : elle a rappelé à chacun la vulnérabilité de l'être humain face à une maladie à la fois inconnue et imprévue, elle a fait apparaître les failles de notre système de santé et a montré à tous la chance que nous avons de posséder un corps professionnel de soignants - médecins, infirmières et infirmiers, aides-soignants, professions paramédicales, chercheurs et spécialistes, etc. - qui a permis à notre pays de tenir.

Parce que la santé est notre bien le plus précieux, je l'ai placée au cœur de mon action alors même que ce n'est pas une compétence régionale.

La Région est au premier rang du combat pour l'accès aux soins et contre les déserts médicaux.

Bien avant que n'éclate la pandémie de la Covid-19, l'un des aspects les plus criants de la crise profonde de notre système de santé résidait déjà dans l'inégalité d'accès aux soins. Notre région a beau être la plus peuplée des régions françaises, elle n'en est pas moins le premier désert médical de France métropolitaine : 37 % des Franciliens vivent dans une zone d'intervention prioritaire considérée comme carencée en densité d'offre de soins, tandis que 55 % des médecins généralistes en Ile-de-France sont âgés de plus de 60 ans. Dès mon élection en 2015, j'avais fait adopter par le Conseil régional un *Plan de lutte contre les déserts médicaux* de 33 M€. Et les résultats sont là : **231 nouvelles maisons de santé** (cabinets de groupe, maisons pluri-professionnelles, centres de santé) **créés avec l'aide de la Région**, 81 médecins (y compris dans le secteur 2) et 58 jeunes professionnels de santé nouvellement installés. Au total, 140 communes franciliennes ont vu au moins un professionnel de santé s'installer sur leur territoire grâce à une aide de la Région.

Mon souci constant : aider les soignants et tous les acteurs du monde de la santé. Journées de travail harassantes, responsabilités écrasantes, acte médical sous-valorisé et sous-rémunéré, paupérisation de la médecine de ville et de l'hôpital, difficultés de la pharmacie d'officine, difficultés des professionnels de santé, en particulier des personnels infirmiers - les plus proches du patient - difficultés pour se loger : très nombreux sont les symptômes du mal profond qui traverse aujourd'hui le monde médical français. C'est pourquoi, j'ai souhaité que **la Région Ile-de-France se mobilise pour aider les soignants**, là où elle peut agir : les aider à monter et à **équiper** leurs cabinets ou leurs installations (prêt à taux zéro pour l'ouverture d'un cabinet, bourses d'aide à l'installation pour les professionnels du paramédical à l'issue de leurs études, acquisition foncière, travaux, équipements médicaux et informatiques) ; les aider à **se loger** (mise en œuvre d'un programme de 10 000 logements réservés aux professionnels de santé, en particulier pour ceux qui exercent en milieu hospitalier), les aider à **sécuriser** leurs cabinets et lieux d'exercice professionnels (sécurité des accès, vidéo-protection, matériel de protection en plexiglas pour les pharmacies d'officine et les salles d'attente), ou encore les **accompagner** en soutenant l'association SPS et sa plateforme d'écoute (soins aux professionnels de santé).



Accompagner le monde de la santé vers les innovations de demain. Parce que les besoins de santé évoluent, nous nous devons d'accompagner les professionnels de santé vers de nouveaux modes d'exercice et vers l'utilisation des nouvelles potentialités de prises en charge offertes pour les nouvelles technologies. J'ai ainsi souhaité que la Région soit à leurs côtés en soutenant des initiatives dans le domaine de la **télémédecine** (avec des perspectives en matière de consultations à distance, d'échanges entre professionnels, de téléassistance, etc.) ou la santé numérique permettant une optimisation des ressources médicales, une meilleure prise en charge des bénéficiaires de soins et de meilleures conditions de travail pour les soignants. Sans oublier l'impératif de **la formation des professionnels de demain** : la Région soutient 23 centres de formation et 108 écoles du monde de la santé en Ile-de-France (IFSI, FSS etc...), elle finance des bourses et accompagne les futurs soignants.

J'ai voulu aussi que la Région soit un acteur à part entière dans les politiques de santé publique. La Région s'est engagée pour **la santé des jeunes** : actions de prévention et de sensibilisation portant sur les addictions, les IST, la vie affective et sexuelle, le respect mutuel, la prévention du suicide et des conduites à risque ainsi que l'accès à la contraception (mise en place de l'*IPass contraception*, plateforme de géolocalisation de lieux d'accueil et de consultation en matière de contraception et accès à l'IVG). La Région s'est engagée **contre le harcèlement scolaire** avec un accompagnement à la création d'un lieu d'accueil et de soins pour des jeunes victimes de harcèlement et de violences. Nous poursuivons cet effort en déployant un référent anti-harcèlement dans les lycées franciliens. Nous avons eu aussi une attention particulière, en lien avec les grandes associations de solidarité, pour les publics précaires et en particulier les femmes à la rue : accès aux soins des femmes en situation de précarité (kits d'hygiène, précarité menstruelle), ouverture de Maisons solidaires qui accueillent sur plusieurs années les sans-abri du métro. Nous avons aussi construit un plan régional de lutte contre le SIDA : « Ile-de-France sans Sida », avec dépistage gratuit et itinérant, distribution d'autotests, formation des paramédicaux, accès à la PreP, sensibilisation et prévention, lutte contre la sérophobie, etc.

Pendant la crise sanitaire, j'ai mobilisé toute la Région aux côtés des acteurs de la santé. J'ai engagé la mise en œuvre d'un plan massif et multiforme d'**aide au secteur de la santé** : acquisition puis distribution, en coopération avec les autorités de santé, de **25 millions de masques** non seulement aux professionnels de santé mais aussi aux autres acteurs essentiels de la vie francilienne ; attribution d'une **aide exceptionnelle aux étudiants** en soins infirmiers venus en renfort pendant la crise, au regard de leur engagement déterminant au sein des services de réanimation ; **financement de logements d'urgence** pour les personnels soignants appelés en renfort ; ouverture de **lignes de bus dédiées** et de lignes spéciales pour faciliter l'accès des soignants aux hôpitaux de la Grande couronne ; création d'un *Fonds d'équipement d'urgence* de 10 M€ pour permettre la continuité des soins en aidant les professionnels à acquérir des équipements essentiels à leur protection et à celle de leurs patients; mise à disposition de séjours de repos sur nos îles de loisirs pour les soignants et leurs familles entièrement pris en charge par la Région; mise sur pied d'une **conciergerie solidaire** destinée aux internes pour les aider à obtenir gratuitement véhicules et logements temporaires.

Pour le prochain mandat, vous pourrez compter à nouveau sur **l'engagement total de la Région Ile-de-France dans la politique de santé car, celle-ci figure au premier rang de l'ambition que je propose aux Franciliens.** Permettez-moi de vous dire en quelques mots quelles en sont les grandes orientations.



Un milliard d'euros pour la santé. Sur les années 2021 et 2022, la Région aura investi un total d'un milliard d'euros pour la santé. Premier volet : aider le monde hospitalier public et privé, à **renforcer sa capacité à faire face à des crises sanitaires** aiguës, grâce à un programme (10 M€) de déploiement de 500 lits mobiles de réanimation dotés des technologies de pointe en matière de monitoring, de ventilation et d'analyse prédictive. Deuxième volet : **création de 1 000 lits de santé mentale**, tant nous savons que la crise de la Covid a amplifié les besoins. Troisième volet : financement de 350 **salles de repos** au sein des hôpitaux et des cliniques pour les soignants. Quatrième volet : soutien à l'exercice libéral avec l'ouverture de « **Maisons médicales de garde** » au plus près des hôpitaux. Cinquième volet : financement de 3 000 formations d'infirmières/infirmiers et de 1 000 formations en soins psychiatriques. Sixième volet : un plan pluriannuel d'investissement en faveur de la recherche médicale pour que nous puissions retrouver notre souveraineté médicale : pour cela, je m'engage à financer 20 programmes de recherche majeurs sur des enjeux variés tels que les vaccins, le cancer, les thérapies géniques (drépanocytose...) ou encore les maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson...). Cet effort vient en complément des programmes de recherche que nous finançons d'ores et déjà via nos Domaines d'intérêt majeur (DIM).

Agir pour l'accès aux soins et continuer plus que jamais la lutte contre les déserts médicaux.

Création de la première **Mutuelle régionale de santé** pour mieux protéger les Franciliens, leur offrir de nouveaux services, notamment face à la dépendance, tout en leur offrant des tarifs en forte baisse : nous tablons sur une baisse de 30% des tarifs ; création d'une **Maison de santé** dans chaque ville de plus de 10 000 habitants ; poursuite de l'**aide à l'installation** de soignants dans les quartiers populaires et les territoires ruraux ; financement des **Équipes mobiles de soignants** en bus et intensification des solutions de e-santé.

Plus globalement, mon combat pour un accès aux soins pour tous s'accompagne également de la volonté de **lutter contre les barrières liées à la maladie**. C'est pour cela que j'ai, par exemple, créé la *Garantie immobilière solidaire*, en complément de la convention Aeras, qui supprime les surcoûts d'assurance demandés lors d'un prêt pour accéder à la propriété des Franciliens qui présentent un risque aggravé de santé.

Enfin, pendant ce mandat, je souhaite travailler à une meilleure prise en charge des **besoins de santé des personnes en situation de handicap**. La crise a malheureusement aggravé les difficultés d'accès aux soins de nos concitoyens en situation de handicap. Je déploierai un plan massif afin de faciliter leur accès aux soins, former les professionnels à la prise en charge des handicaps, faciliter les déplacements. Je compte parallèlement faire de l'autisme une grande cause régionale.

Notre santé et celle de nos proches sont ce que nous avons de plus précieux. C'est pour cela que j'ai placé ce sujet essentiel en tête de mon programme et au cœur de mon action. Pour y travailler. Avec votre confiance.

Très fidèlement,

Valérie Pécresse